LIEU DE RÉUNION ET SITE D'HÉBERGEMENT

Éléments à inscrire au contrat d'un fournisseur

Nous vous proposons ci-après quelques modalités à inscrire au contrat de service de vos fournisseurs :

- ☐ Le fournisseur s'engage à collaborer avec notre organisation pour lui permettre d'atteindre les objectifs écologiques de sa réunion.
- ☐ Le fournisseur présentera un rapport détaillé de l'énergie consommée et des déchets produits et réacheminés pendant l'événement.
- ☐ Le fournisseur donnera accès aux réglages de température et de climatisation dans les salles de réunion.
- ☐ Le fournisseur réglera le thermostat à une température minimale de confort afin de réduire la consommation énergétique.
- ☐ Le matériel audiovisuel du fournisseur doit être conforme à la norme Energy Star.
- ☐ Le fournisseur mettra à notre disposition des marqueurs non toxiques et des tableaux effaçables et réutilisables.
- ☐ Le fournisseur prévoira du papier et des stylos fabriqués de matières recyclées.
- ☐ Le fournisseur mettra à notre disposition un système de recyclage de matériaux multiples clairement identifié comportant des instructions visibles.
- ☐ Le fournisseur ne livrera des journaux qu'à la chambre des clients qui en ont fait la demande et ne placera pas ces journaux dans un sac de plastique.
- ☐ Le fournisseur offrira à ses invités un service de réutilisation des serviettes.
- ☐ Le fournisseur offrira des bannières ou des marque-place réutilisables fabriqués de matières recyclées.
- ☐ Le fournisseur fera don des restes de table toujours comestibles à des œuvres de bienfaisance, lorsque ceci sera possible.
- ☐ Le fournisseur offrira des aliments et des boissons biologiques, locaux, saisonniers, équitables, végétariens et nutritifs, de même que des fruits de mer durables.
- ☐ Le fournisseur présentera les boissons, les aliments et les condiments dans des distributeurs en vrac ou des contenants réutilisables.
- ☐ Le fournisseur utilisera des nappes, des serviettes, des ustensiles et des assiettes réutilisables.
- ☐ Le fournisseur offrira des serviettes de table en tissu ou compostables.
- ☐ Le fournisseur servira l'eau dans des cruches réutilisables.
- ☐ Le fournisseur indiquera sur des affiches que les aliments et les boissons sont écologiques.
- ☐ Le fournisseur mettra à notre disposition des centres de table et des décorations minimalistes réutilisables et fabriqués de matières recyclées et recyclables.
- ☐ Le fournisseur mettra à notre disposition un service de navette à faible taux d'émission.
- ☐ Le fournisseur indiquera les trajets à emprunter à pied, à vélo ou en transports en commun depuis son établissement.